

 ETAT DE FRIBOURG STAAT FREIBURG	DOCUMENT DE REFERENCE Infection gale – EMS et en institutions spécialisées pour adultes	Code : REF-178_F Fichier : F:\QUALITE - SMC\Processus de prestations\Surveillance du système sanitaire\HPCI Version : 6 du 17.09.2026
--	--	--

Informations générales	
Informations générales sur l'agent infectieux	La gale est une maladie parasitaire de la peau causée par des acariens, les sarcoptes. Après contamination, les acariens se développent en creusant des sillons dans la couche cornée de la peau, pouvant provoquer une réaction inflammatoire et de fortes démangeaisons, souvent nocturne.
Mode de transmission	• Primaire : par contact cutané étroit et prolongé avec une personne infectée ou lors de rapport sexuel. Une poignée de main ne suffit pas pour la transmission. • Secondaire : par contact indirect lorsque l'on manipule du linge de corps et/ou du linge de lit d'une personne infectée
Période d'incubation	2 à 6 semaines
Période de contagiosité	• Jusqu'à 24 heures après l'administration du traitement • Attention : La gale croûteuse, anciennement la gale norvégienne, est hautement contagieuse à cause d'une desquamation +++ et d'une infestation massive par des milliers de sarcoptes en comparaison de la gale « standard » et a aussi une période de contagiosité prolongée.
Mesures Additionnelles (MA) à mettre en place sur avis médical	CONTACT + GANTS 
Durée MA	• Maintenir les MA jusqu'à 24 heures après la 1^{ère} dose de traitement. • Lors de gale croûteuse, maintenir les MA jusqu'à la fin du traitement.

Prise en charge du résident.e	
Mesures spécifiques	• Selon avis médical, une prophylaxie post-expositionnelle est recommandée pour le personnel ayant eu un contact peau à peau, étroit et prolongé non-protégé. On estime qu'au moins 5 à 10 minutes sont nécessaires et qu'une poignée de main n'est pas considérée comme un soin à risque. •
Chambre	• Résident.e symptomatique à l'admission : chambre individuelle • Résident.e symptomatique en cours de séjours, en chambre double : ne pas déplacer la-le résident.e de chambre et selon les contacts instaurer un isolement géographique ou considérer le.s voisin.e.s de chambre comme potentiellement en incubation donc placer toute la chambre en Mesures Additionnelles
Sanitaire	En l'absence de WC dans la chambre individuelle ou si chambre à plusieurs lits, mettre à disposition de la-le résident.e infecté.e une chaise percée dédiée.
Circulation	• La-le résident.e reste en chambre durant les 24 heures après la 1^{ère} dose de traitement • Dans la situation de la gale croûteuse, la-le résident.e reste en chambre durant la durée du traitement

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection gale/site internet HPCI Fribourg	1 / 5	17.09.2026

	• Ne participe pas aux animations et au repas en salle à manger • Limiter les déplacements aux besoins vitaux
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	• Respect des Précautions Standard et dans cette situation : par le lavage des mains à l'eau et au savon avant d'enfiler les gants et immédiatement après le retrait • Avant d'entrer en chambre, port de la surblouse et de gants propres à usage unique si contact direct avec la-le résident.e ou son environnement immédiat. Pas nécessaire si simple passage dans la chambre. Eliminer la surblouse en chambre, après 24 heures d'utilisation maximum. Attention : la solution hydroalcoolique est inefficace contre le parasite de la gale
Affiches signalétiques	Sur la porte de la chambre A l'extérieur  A l'intérieur 
Matériel de soins	• Réserver au résident.e pendant la durée des Mesures Additionnelles. Si pas possible, désinfecter entre chaque résident.e • Privilégier le matériel à usage unique
Evacuation du linge et vêtements	• Placer un sac à linge en chambre • Pour évacuer le sac à linge, le fermer, le doubler et le déposer dans le vidoir avec les autres sacs à linge durant toute la durée des mesures additionnelles
Evacuation de la vaisselle	Aucune procédure particulière, suivre la filière habituelle (pas de vaisselle jetable)
Elimination des déchets	Filière habituelle, selon les Précautions Standard
Voisin.e de chambre	Selon avis médical, traitement prophylactique du-des voisin-e-s de chambre
Visites	• Autorisée • Pas de contact physique avec la-le résident.e, sinon port de la surblouse et des gants propres à usage unique • Ne pas s'asseoir sur le lit ou meubles en tissus • Nettoyage des mains avant d'entrer en chambre et en sortant de la chambre avec de l'eau et du savon

Nettoyage/Désinfection	
Matériel de soins	Nettoyage/Désinfection du matériel de soins entre chaque résident.e avec le détergent-désinfectant habituel
Linge et vêtements	Selon les Précautions Standard : • Nettoyage de la literie et du linge de bain à la machine à 60°C • Pour tout le linge, vêtements et objets ne pouvant pas être lavés à 60°C, emballer dans un sac plastique, fermé hermétiquement et les stocker au sec durant 4 jours à 21°C (température constante) ou placer dans un congélateur à une température inférieure à -10°C pendant au moins 5 heures

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection gale/site internet HPCI Fribourg	2 / 5	17.09.2026

	- Nettoyer le mobilier avec tissu à l'aide d'un aspirateur et ne pas utiliser pendant 4 jours. Il n'est pas nécessaire de les mettre à l'écart ni de les éliminer. - Changer l'entièreté de la literie et le linge de bain à la levée de l'isolement
Environnement	Planification du nettoyage de la chambre en dernier. Pendant la durée des Mesures Additionnelles : - Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e (table de nuit, moyens auxiliaires, téléphone, sonnette, accoudoirs, télécommande ...), des sanitaires et du sol avec le détergent-désinfectant habituel A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident.e : - Changement du rideau de séparation même si la-le résident.e reste dans la même chambre - Nettoyage des meubles avec tissu avec un aspirateur et ne pas utiliser pendant 4 jours ou désinfection à la vapeur (à privilégier en cas de gale croûteuse). Il n'est pas nécessaire de les mettre à l'écart ni de les éliminer. - Nettoyage/Désinfection de l'environnement direct du résident.e. des

Déclaration obligatoire	
Médecin cantonal	Non, sauf si flambée (≥ 2 situations) apparaissant en l'espace de 6 semaines dans le même établissement et qu'il existe un lien épidémiologique entre les cas), les cas doivent être déclarés dans un délai de 24 heures via le formulaire de F/Flambée de résultats/Flambée de cas/OFSP A l'adresse e-mail : maltrans@secu.fr.ch

Références	Document adapté : - Bulletin n°46/2024 de l'OFSP OFSP-Bulletin 46/2024 - Marks, M., Kaldor, J., and all. (2018). Exploration of simplified clinical examination for scabies to support public health decision-making. <i>PLOS Neglected Tropical Disease</i>, 12(12), e0006996. https://doi.org/10.1371/journal.pntd.0006996 - De la brochure « Comment traiter la gale » HUG https://www.hug.ch/sites/interhug/files/documents/gale.pdf
------------	---

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection gale/site internet HPCI Fribourg	3 / 5	17.09.2026

A plastifier et à coller sur la porte d'entrée de la chambre

Nom et emplacement du fichier	Page	Date
Document de référence Infection gale/site internet HPCI Fribourg	4 / 5	17.09.2026

RESUME DES MESURES SPECIFIQUES

Mesures Additionnelles (MA)	CONTACT + GANTS  Jusqu'à 24 heures après l'administration du traitement, sauf gale croûteuse MA jusqu'à la fin du traitement
Hygiène des mains	Lavage des mains à l'eau et au savon en sortant de la chambre et selon les 5 indications de l'OMS  5 INDICATIONS DE BASE À RESPECTER Un geste d'hygiène des mains doit être pratiqué : - Avant contact patient ; - Après contact patient ; - Avant acte aseptique (propre) ; - Après liquides biologiques/gants ; - Après contact avec objet/environnement. Attention : la solution hydroalcoolique est inefficace contre le parasite de la gale
Equipement de Protection Individuel (EPI) pour le personnel	Avant d'entrer en chambre :  Surblouse et gants pour tout contact direct avec la-le résident.e ou son environnement immédiat La surblouse peut être utilisée 24 heures (maximum 2 surblouses sur un statif en chambre)
Dispositifs médicaux	Privilégier matériel à usage unique Limiter au maximum le stockage de matériel en chambre Désinfecter le matériel avec le détergent/désinfectant habituel après usage
Linge	Sac à linge dans la chambre. Pour évacuer le sac à linge sale, le fermer, le doubler et le déposer dans le vidoir avec les autres sacs à linge
Déchets	Evacuer les déchets dans le sac poubelle au vidoir Eliminer les piquants/tranchants dans les Safeboxe
Environnement	Nettoyage/Désinfection avec le détergent/désinfectant habituel, en respectant le principe du plus propre au plus sale